

Planification et gestion d'une entreprise agricole, volet animal

CNE.0W



Collège d'Alma
EXPERTIS Formation continue

*DISPONIBLE EN RECONNAISSANCE DES
ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC)*



DESCRIPTION

Ce programme vise à donner une formation spécialisée dans l'élaboration des différents programmes nécessaires à l'exploitation d'une entreprise agricole.

Il est défini par compétence afin de permettre d'atteindre les habiletés suivantes :

- Élaborer les divers programmes relatifs aux productions animales;
- Planifier l'aménagement des bâtiments;
- Planifier l'aménagement du sol et le contrôle de l'eau;
- Gérer les matières organiques;
- Produire des budgets;
- Évaluer la valeur marchande d'une entreprise agricole et en diagnostiquer les forces et les faiblesses.

COLLÈGE D'ALMA

675, boulevard Auger Ouest
Alma (Québec) G8B 2B7
Téléphone : 418 668-7948
Télécopieur : 418 668-4458
Courriel : dfc@calma.qc.ca
www.calma.qc.ca/expertis

CONTENU DU PROGRAMME

Numéro	Description	Pondération	Unités	Heures
152-234-AA	Notions d'économie et de gestion agricole	2-2-2	2	60
152-454-AA	Administration courante d'une entreprise agricole	2-2-1	1,66	60
152-464-AA	Structures de commercialisation et politiques agricoles	2-1-1	1,33	45
152-474-AA	Production de budgets agricoles	1-2-1	1,33	45
152-532-AA	Plan agroenvironnemental de fertilisation	2-2-2	2	60
152-584-AA	Analyse technico-économique et financière	2-2-1	1,66	60
152-594-AA	Financement d'une entreprise agricole	1-2-1	1,33	45
152-614-AA	Fonctionnement d'une entreprise agricole	1-2-1	1,33	45
152-624-AA	Mise en marché des produits agricoles	2-2-2	2	60
152-673-AA	Élaboration d'un programme de génétique	1-2-1	1,33	45
152-683-AA	Élaboration d'un programme d'hygiène et de santé animale	1-2-1	1,33	45
152-693-AA	Élaboration d'un programme d'alimentation animale	1-2-1	1,33	45
152-734-AA	Choix d'une structure juridique et fiscale	2-2-1	1,66	60
152-744-AA	Plan d'affaires	2-3-2	2,33	75
152-751-AA	Aménagement et entretien des bâtiments	2-2-2	2	60
152-754-AA	Gestion des ressources humaines	2-2-1	1,66	60
Total des heures de formation			26,28	870

CONDITIONS D'ADMISSION

- Posséder un diplôme d'études secondaires ou une formation jugée suffisante;
- Satisfaire aux conditions d'admission établies par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec;

FRAIS RELATIFS À LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

- 25 \$ pour l'analyse du dossier;
- 30 \$ pour les frais d'admission incluant la reconnaissance du 1^{er} cours;
- 20 \$ par cours.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Certificat de naissance;
- Dernier relevé de notes du Ministère (études secondaires);
- Relevés de notes du collégial et universitaire, s'il y a lieu;
- Curriculum vitae.

La réussite de ce programme peut vous rendre admissible à une subvention à l'établissement de la Financière agricole du Québec.

un monde
audacieux
et créatif